Prévoir

Janvier-février 2012
Magazine d'informations municipales
villedupre.fr
N° 85

EST ENSEMBLE PREND FORME!

p.16

Conseil Communautaire
du 13 décembre 2011
Conseil Communautaire
du 13 décembre 2011
Déclaration d'intérêt communautaire en matière d'action sociale d'intérêt communautaire

Zoom p.13

HENRI-SELLIER APRÈS LA CONCERTATION

Reportage p.14

UN LIEU DÉDIÉ AUX 0-6 ANS

Portrait p.20

BENOIT SCHAEFFER, PHOTOGRAPHE DE GUERRE

Sommaire

14
Un lieu dédié aux 0-6 ans
Participer à l'éveil des enfants tout en soutenant les parents, tel est l'un des principaux objectifs du LAPE.

16
Vote de l'intérêt communautaire
Le 13 décembre, les conseillers communautaires d'Est Ensemble ont voté les compétences transférées.

20
Fantassin de l'information
Benoît Schaeffer parcourt le monde depuis trente ans, l'œil vissé à son objectif, pour rapporter des images chocs.

03. ÉDITO

04. RETOUR EN IMAGES

06. ACTUS

STATIONNEMENT
Avez-vous renouvelé votre carte de stationnement ?

POPULATION
Les recenseurs chez vous

SCOLAIRE
Sous les feux de la rampe

JEUNESSE
La sécurité routière, dès l'adolescence

URBANISME
Un projet qui inquiète les riverains

10. ZOOM

SURENDETTEMENT
Des fins de mois plus faciles

INSERTION PROFESSIONNELLE
Créez votre entreprise avec l'aide du PLIE Mode d'Emploi

REPAS DES GARDIENS
Un rôle clé pour les habitants

DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'Agenda 21 prend forme

HENRI-SELLIER/LÉO-LAGRANGE
Les projets nés de la concertation

22. SPORT

Focus sur… l'école de hand
Associations sportives

23. VIE ASSOCIATIVE

Retour sur Panorama solidarité
Vie associative

24. CULTURE

Une année axée sur la danse
Votre agenda culturel

26. TRAVAUX BRÈVES

27. VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerçants
Animations commerciales

28. TRIBUNES POLITIQUES

30. HISTOIRE

Ces frères qui ont « non » dès juin 1940

31. BLOC-NOTES

Édito

Gérard Cosme,
Maire du Pré Saint-Gervais
1er Vice-président d'Est Ensemble

En ce début d'année 2012, au nom de la Municipalité, je vous présente, à vous, à vos familles et aux personnes qui vous sont chères, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur.

J'adresse également des vœux de prospérité à notre communauté d'agglomération Est Ensemble qui a marqué un tournant décisif le 13 décembre dernier, en adoptant un projet ambitieux et en votant la définition de l'intérêt communautaire.

> « C'est ensemble que nous pourrons aller plus loin en valorisant nos ressources. »

Comme vous le lirez dans le dossier de ce numéro de *PréVoir*, Est Ensemble s'est progressivement structurée en une agglomération de projets, qui fait aujourd'hui des choix déterminants pour l'avenir de notre territoire, dans ses différents domaines de compétence, de l'aménagement de l'espace aux équipements culturels et sportifs en passant par le développement économique ou encore l'habitat… Je l'ai déjà dit, l'échelle intercommunale, dans laquelle le Pré Saint-Gervais à toute sa place, nous offre des perspectives renouvelées. J'en suis convaincu, aujourd'hui plus que jamais : c'est ensemble que nous pourrons aller plus loin en valorisant nos ressources et en démultipliant les synergies entre nos neuf communes.

Vous retrouvez également avec ce magazine un document que je vous invite à parcourir et auquel l'équipe municipale attache une importance particulière : le point d'étape de mandat. Intitulé « 2 200 jours ensemble », il dresse en 32 pages l'état des lieux de quatre années de travail au cœur des projets. En 2008, je me suis engagé à entretenir avec vous un dialogue constant et constructif tout au long du mandat. Je souhaite aujourd'hui poursuivre cette démarche en vous rendant compte, grâce à ce document qui repose sur des informations objectives et précises, de la réalité des actions menées.

Formons tous le vœu que 2012 soit porteuse de beaucoup d'espoir. Nous serons appelés cette année à opérer des choix cruciaux pour l'avenir de la France et je souhaite que cela soit l'occasion d'un sursaut de citoyenneté pour notre démocratie. 2012 sera une année décisive pour faire vivre la solidarité.

Directeur de la publication
Gérard Cosme

Directeur de la rédaction
Jean-Luc Decobert

Rédactrice en chef
Solène Devillers

Maquette
Thierry Tan

Rédaction
Aurélia Baicry

Crédits photos
William Beaucardet
Jérémie George
Dominique Perrault Architecture
Élodie Ponsaud

Couverture
Élodie Ponsaud

ISSN : 1260-4941
Dépôt légal
1er trimestre 2012
Tiré à 10 000 exemplaires

Site de la ville : www.villedupre.fr

La version audio de *PréVoir* est disponible en prêt à la bibliothèque François-Mitterrand ou à l'accueil du Pôle social - 1, rue Émile-Augier. Les personnes malvoyantes qui souhaitent recevoir le cd directement chez elles peuvent s'adresser à l'accueil du Pôle social.

Imprimerie IME
01 45 72 28 88
rcs Besançon
FR 42 602 820 284 000 27

PEFC/10-31-1093

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.

Retour en images

Inauguration
20 octobre

Accompagné d'**Armand Kochoubine,** président de la section gervaisienne de l'Union nationale des combattants, et d'**Anna Angeli,** adjointe au Maire en charge de l'Éducation, **Gérard Cosme,** Maire du Pré Saint-Gervais et 1er vice-président d'Est Ensemble, a dévoilé une plaque commémorative, fixée sur la façade de l'école Anatole-France. Deux résistants, André et Roger Caillou, y ont effectué leur scolarité. Retrouvez page 30 la rubrique Histoire, qui leur est dédiée.

Commémoration
11 novembre

C'est sous un ciel gris que s'est formé le cortège, composé de **Gérard Cosme, Martine Legrand,** 1ère adjointe au Maire et conseillère régionale d'Île-de-France, **Claude Bartolone,** Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, **Daniel Guiraud,** Maire des Lilas, ainsi que de nombreux élus gervaisiens, des adhérents aux associations d'anciens combattants et des habitants. La cérémonie a permis de décorer **Alban Guyoton** de la Croix du combattant et de la Reconnaissance de la Nation.

Centenaires
18 novembre

Mmes **Denise Charpentier** (née en 1911), **Rajza Rostain** (1909), **Simone Vallaz** (1908) et **Geneviève Mouyen** (1906) ont fêté leurs anniversaires lors d'une célébration commune à la Chanterelle en présence de **Dunia Mutabesha,** adjointe au Maire en charge des Seniors. En parallèle, le vernissage de l'exposition photographique « La saveur de l'instant », installée du 19 novembre au 11 décembre au sein de l'établissement, a rencontré un franc succès.

Braderie
19 novembre

Les chineurs se sont rendus nombreux à la braderie des 0-10 ans qui a eu lieu à l'école Baudin. Parents, enfants, assistantes maternelles ont pu, à petit prix, acheter vêtements, jouets, matériel de puériculture. L'association 1,2,3 Éveil a tenu une buvette, dont les bénéfices permettront de mettre en place des activités d'éveil pour les tout-petits.

Marché de Noël
11 décembre

Les Gervaisiens ont pu profiter de l'événement pour faire quelques emplettes auprès des commerçants présents pour l'occasion. Produits régionaux, bijoux, objets de décoration, le choix était vaste. Les enfants ont profité de l'événement pour se faire maquiller, repartir avec une sculpture en ballon et assister à un spectacle de clown avec Miss Loulou.

Repas des anciens
12 décembre

Les seniors étaient conviés à un repas dansant à Pont-Carré. Plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation.

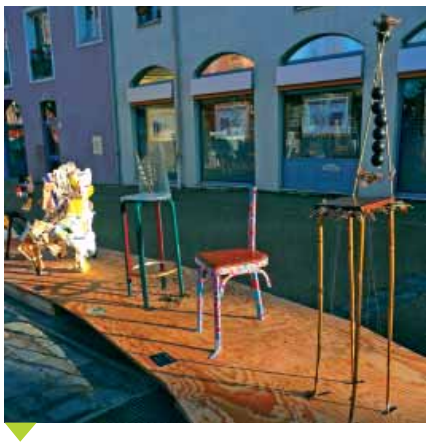

Chaises d'œuvre
17 et 18 décembre

En partenariat avec la Ville, le collectif d'artistes Ateliers-Est exposait une installation originale sur la place du Général-Leclerc : plus de 50 interprétations du thème de la chaise, un projet monumental qui a interpellé les nombreux visiteurs.

Stationnement

Avez-vous renouvelé votre carte de stationnement ?

Les cartes de stationnement étaient valables jusqu'au 31 décembre. Pour pouvoir stationner en règle en 2012, les propriétaires de véhicules sont invités à effectuer les démarches au plus vite.

Au mois de décembre, chaque usager a reçu un courrier rappelant la date d'échéance pour venir effectuer sa carte de stationnement 2012. Pour faciliter les démarches, les horaires d'ouverture du service ASVP-Stationnement avaient même été élargis aux samedis matins du mois de décembre. Les Gervaisiens qui ne seraient pas en règle doivent s'y rendre au plus vite : cette carte doit en effet être à jour pour permettre le renouvellement de tout abonnement (mensuel, bimestriel, trimestriel ou annuel). Les Gervaisiens doivent apporter la carte grise, la taxe d'habitation ou le bail de location, un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF-GDF), ainsi qu'un extrait du Kbis de la CCI pour les commerçants ou le numéro ADELI pour les professionnels de santé. Si le véhicule n'appartient pas à l'abonné, une attestation du propriétaire est demandée. À noter que, de la carte de stationnement et du justificatif d'abonnement, seul ce dernier doit être visible sur la voiture, sauf en cas d'abonnement hebdomadaire, pris sur un horodateur. ■

RAPPEL

Selon le Code de la Route, l'arrêt ou le stationnement sur un bateau est interdit, même devant son propre garage ! L'accès doit rester disponible pour les secours et les personnes à mobilité réduite. En cas de difficulté, contacter le service ASVP-Stationnement.

+ INFOS

Service ASVP-Stationnement
89, rue André-Joineau
01 49 42 48 77
stationnement@villedupre.fr
Formulaire de renouvellement disponible sur www.villedupre.fr/stationnement

Population

Les recenseurs chez vous

En 2011, le Pré Saint-Gervais comptabilisait 17 678 habitants. Quels seront les chiffres 2012 ? Pour le savoir, la campagne de recensement débute.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le recensement porte sur un échantillon de 8 % des logements. C'est l'Institut national de la statistique (Insee) qui détermine les adresse à visiter : cette année, 68 adresses sont concernées, réparties dans toute la ville. Après avoir vérifié la validité des adresses en se rendant sur le terrain, les agents recenseurs déposent en main propre les questionnaires dès le 19 janvier et fixent un rendez-vous pour les récupérer avant le 25 février. Soumis au secret professionnel, ils peuvent apporter leur aide si nécessaire aux personnes concernées. Toute personne résidant sur le territoire est tenu selon la loi de répondre au questionnaire de recensement, avec la garantie de la confidentialité des informations recueillies, par les recenseurs et par l'Insee. ■

+ INFOS

Service Affaires générales, État civil et Élections
1, rue Émile-Augier
01 49 42 73 00

Vos recenseurs :

1- Agnès Julard-Lemonnier
2- Alexandra Bernière
3- Clotilde Rossignol
4- Maktar Bellahsene
5- Nelly Weytens

Éducation

Les feux de la rampe

Depuis deux ans, les enfants de l'école Pierre-Brossolette apprennent auprès d'une réalisatrice de documentaires à aiguiser leur œil cinématographique.

© Jérémie George

Tout commence en novembre 2009. La réalisatrice Claire Biju-Duval contacte Sidonie Samour, enseignante en cours préparatoire, pour un projet de documentaire avec les enfants. En septembre 2010, la professeure des écoles, accompagnée de sa collègue Delphine Libert qui enseigne aux CE1, recontacte la réalisatrice pour relancer des ateliers cinéma. Les plus jeunes étudient le cinéma de Chaplin et les CE1 travaillent sur des adaptations contemporaines des fables de La Fontaine. *« Chaplin est souvent méconnu du jeune public,* explique Sidonie Samour. *Pourtant, les enfants sont très sensibles à son humour »*. Si les premières séances sont infernales, avec de jeunes enfants qui ont des difficultés à se concentrer, la réalisatrice voit l'évolution en quelques heures. *« Ils se sentent valorisés, surtout les timides ou ceux qui ne sont pas à l'aise avec le système scolaire »*. En mai ont lieu les tournages : trois heures avec chaque classe, pour des courts-métrages de deux à trois minutes. Six comédiennes se sont relayées pour diriger le jeu des enfants. Claire Biju-Duval monte ensuite les films. Le 3 novembre, au Ciné 104, la salle est comble : les parents découvrent enfin ce qui a fait briller les yeux de leurs enfants pendant toute une année scolaire. ■

PRATIQUE

Éducation

Les inscriptions scolaires pour l'entrée en maternelle et en élémentaire à la rentrée 2012 ont lieu cette année du 16 janvier au 3 mars. Pour cela, rendez-vous au service Éducation muni des documents suivants : livret de famille, quittance de loyer (pour les locataires) ou d'électricité (propriétaires) et carnet de santé de l'enfant. Renseignements : service Éducation au 01 49 42 73 58 ou 48 59.

Jeunesse

La sécurité routière, dès l'adolescence

Il n'est jamais trop tôt pour commencer à prendre de bons réflexes. Surtout quand ceux-ci peuvent vous sauver la vie.

Les 15-17 ans constituent 4 % des tués et 8 % des blessés de la route. La conduite d'un deux roues est le risque principal : 47 % des tués et 58 % des blessés de cette tranche d'âge. Devant les derniers chiffres alarmants donnés par les associations de Prévention routière, la Municipalité a décidé d'inscrire dans le cadre de la programmation 2011 du service Jeunesse une animation très concrète. Trente adhérents au dispositif Acti'Jeunes ont testé pendant les vacances de la Toussaint des simulateurs de conduite de deux roues motorisés. Tout en pilotant leur scooter virtuel, ils bénéficiaient des conseils avisés des animateurs de Prévention Information Jeunes Elèves (PIJE), une entreprise spécialisée dans la prévention des risques, notamment ceux liés à la conduite. À la fin de la session, un rapport d'évaluation leur était remis, pointant les erreurs mais aussi les bons gestes. *« La simulation était très réelle,* explique Medhi, 13 ans, participant à cet atelier. *Il faut freiner doucement pour que le véhicule ne chasse pas, faire attention aux dangers… Depuis cette formation, je suis plus attentif aux piétons quand je roule à vélo ».* En espérant que le côté ludique de l'animation a permis à ces futurs conducteurs de mieux comprendre leurs responsabilités face à la route. ■

Un instructeur donnait au fur et à mesure aux adolescents des conseils de sécurité

+ INFOS

Service Jeunesse
23, rue Jules-Jacquemin - 01 49 42 48 53
www.villedupre.fr/jeunesse

PRATIQUE

Vacances

Les pré-inscriptions aux séjours de printemps se dérouleront entre le 30 janvier et le 15 février. Les 6-11 ans pourront pratiquer de multiples activités sportives en Haute-Normandie, Limousin et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Au programme : équitation, soins aux animaux de la ferme, moto, accrobranche, visite d'une ferme laitière, cani-rando…

© Agence Dominique Perrault Architecture

L'imposante architecture de l'hôtel marquerait une réelle frontière entre la capitale et le Pré Saint-Gervais

Urbanisme

Un projet d'aménagement qui inquiète les riverains

Pour finaliser la ZAC de la Porte des Lilas, un hôtel devrait être construit. Si ce projet immobilier est prévu de longue date par la Ville de Paris, sa forme soulève de vives réactions de la part des riverains.

Bien que ce projet soit initié par la Ville de Paris sur une parcelle lui appartenant, les Gervaisiens se sentent concernés par l'édification d'un hôtel sur le terrain situé au 23/25, rue René-Fonck. Et pour cause : le long de la bretelle d'accès du périphérique, ce projet immobilier changerait radicalement la physionomie de l'entrée de ville. Une première esquisse, respectueuse des normes environnementales, avait été approuvée par l'équipe municipale gervaisienne, mais le projet n'a pas abouti. La seconde proposition, architecturalement pauvre et très imposante, tourne le dos au Pré Saint-Gervais, marquant une réelle frontière entre la commune et la capitale. Et seules 19 places de parking sont prévues pour 265 chambres, ce qui serait susceptible d'entraîner une saturation du stationnement dans les rues adjacentes du Pré Saint-Gervais. Sans compter la difficulté de circulation aux heures de pointe, matin et soir, déjà mal vécue par les habitants et qui ne ferait que s'accentuer. Quand le permis de construire a été accordé par la Ville de Paris, une association d'habitants les Riverains du Haut du Pré, s'est constituée. « *On s'étonne de ce médiocre projet, surtout que tous les travaux réalisés sur la Porte des Lilas sont de qualité,* explique Patrick Roger, son président. *Pour ce projet bouclé à la va-vite, la Ville de Paris n'a pas respecté la concertation avec les villes voisines comme elle l'avait fait pour les autres équipement* ». La Municipalité, qui soutient l'association, a par ailleurs déposé un recours gracieux contre le permis de construire. Les Gervaisiens seront informés étape par étape de l'avancée de ce dossier. ■

+ INFOS

Les Riverains du Haut du Pré
69, avenue Édouard-Vaillant

Surendettement

Des fins de mois plus faciles

Face à l'augmentation constante des dossiers de surendettement déposés auprès de la Banque de France, la Ville du Pré Saint-Gervais a créé à la rentrée une permanence au Point d'accès au droit.

Il peut arriver de ne plus pouvoir faire face aux échéances : capacités de remboursement surestimées, perte d'un emploi, maladie, séparation… L'association Léo-Lagrange, missionnée par la Municipalité, intervient chaque deuxième mardi du mois au Point d'accès au droit du Pré Saint-Gervais. Elle écoute, oriente et accompagne les habitants confrontés à des problèmes d'impayés : calcul de l'état réel d'endettement, orientation vers les organismes compétents, vérification de la validité des créances… L'association peut même aider les personnes très endettées à constituer leur dossier de surendettement. Celui-ci est ensuite examiné par la commission de surendettement de la Seine-Saint-Denis, gérée par la Banque de France, qui tentera de trouver un plan amiable de réaménagement des dettes auprès des créanciers (rééchelonnement des dettes, baisse des taux d'intérêt…). Attention, déposer un dossier de surendettement peut être la solution quand les dettes s'accumulent, mais ce n'est pas un acte sans conséquence. Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous avec l'association pour faire le point sur sa situation personnelle. ■

+ INFOS

Point d'accès au droit
53, rue André-Joineau - 01 41 71 21 29

Insertion professionnelle

Créez votre entreprise avec l'aide du PLIE Mode d'Emploi

Le 14 novembre, le PLIE officialisait le lancement de la 3e promotion du Groupement de créateurs.

Le Groupement de créateurs est un dispositif unique en Seine-Saint-Denis. Initié par l'association PLIE Mode d'Emploi (Pantin, Pré Saint-Gervais, les Lilas) en 2008, il a pour ambition de favoriser l'insertion professionnelle des personnes au chômage, quels que soient leur âge ou leur niveau de qualification.
Une idée pour créer une activité en général (association, manifestation culturelle, entreprise…) ? Les personnes sélectionnées suivent divers ateliers afin de préciser leur projet et peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'une phase de formation de six mois au sein de l'IUT de Seine-Saint-Denis pour obtenir le Diplôme Universitaire de Création d'Activité (DUCA), accessible aux non-bacheliers.
Cette année, ce sont 18 postulants qui ont été sélectionnés. À noter : 73 % des diplômés du DUCA créent leur entreprise, reprennent une formation ou retrouvent un emploi de plus de 6 mois. Pourquoi ne pas postuler pour la prochaine session en septembre 2012 ? ■

+ INFOS

PLIE Mode d'emploi
référent du Pré Saint-Gervais : 01 49 42 45 63
Service Développement économique
01 49 42 45 55

Repas des gardiens

Un rôle clé pour les habitants

Entretien des parties communes, petites réparations, création de lien social... Les gardiens d'immeuble sont irremplaçables. Comme chaque année, la Municipalité les a conviés à un déjeuner pour échanger autour de leur métier.

Au Pré Saint-Gervais, 46 % de logements sociaux. Ce choix politique, sans compter toutes les copropriétés également construites, en fait une commune très dense. Gérard Cosme, le Maire, Julien Renaud, adjoint au Maire en charge du Logement et Edgard Aberlé, conseiller municipal délégué à la Tranquillité publique, tiennent donc à rencontrer tous les ans ceux qui travaillent chaque jour dans ces zones d'habitat collectif. En compagnie de Gabriel Millot, commissaire, et d'Alexandre Extier, lieutenant de police au commissariat des Lilas, ils ont pu faire le point sur les difficultés ponctuelles (problème de stationnement anarchique, d'aménagement de chaussée…) relevées par les gardiens d'immeubles. Ces derniers ont aussi fait part de leur satisfaction générale quant à la coopération avec la Ville et Est Ensemble pour le ramassage des ordures ménagères. Tous cependant déplorent le manque de civisme de certains Gervaisiens, en matière de dépôts sauvages d'ordure et d'encombrants. Le Maire a indiqué que la Ville travaille en ce moment avec la communauté d'agglomération à se doter d'outils efficaces, effectuer des passages plus fréquents et mettre en œuvre une politique de répression plus active. Concernant la sécurité et la tranquillité publique, les gardiens notent une amélioration globale, mais le Maire et Edgard Aberlé souhaitaient rester vigilants : une cellule opérationnelle regroupant tous les partenaires de la sécurité se réunira désormais une fois par mois. ■

Le 2 novembre les gardiens d'immeubles étaient à l'honneur lors de leur repas annuel

FOCUS

Une gardienne formidable

La gardienne d'immeuble, par sa polyvalence, a un rôle clef dans la vie de l'immeuble. Grâce à sa présence permanente, elle est l'interlocutrice privilégiée en cas de problème dans les appartements ou les parties communes. Elle fait respecter le règlement de copropriété, gère les conflits entre les locataires, rend des petits services… Maria Das Neves remplit toutes ces tâches et bien plus encore depuis 20 ans, pour une résidence située rue Louis-Blanc. Les 27 copropriétaires, reconnaissants, lui ont remis lors d'une fête surprise la médaille du travail, qu'ils avaient demandé en son nom en mairie. « *Maria est formidable*, sourit Ernest Losa, organisateur de l'événement. *Elle aide les jeunes parents qui s'installent à trouver une nounou, prépare une soupe pour un malade, monte les courses d'une personne âgée… C'est elle qui crée le lien social ici* ». La preuve : plus de 70 personnes, de tous âges, se sont rassemblées pour l'entourer en ce jour spécial, plus que jamais conscients de l'importance du rôle de leur concierge.

Maria Das Neves

Développement durable

L'Agenda 21 prend forme

Une première vague de concertation en interne et en externe va permettre d'enrichir notre « diagnostic développement durable » en cours d'élaboration.

En novembre, deux ateliers urbains ont rassemblé une quarantaine d'habitants. La première de ces réunions avait pour thème la nature en ville (biodiversité, déplacements, énergie…). Après un travail en groupes sur ce sujet, un expert de l'Office National des Forêts a présenté les résultats d'une étude réalisée entre août et octobre sur l'état de santé des arbres de la ville. Portant sur 1157 spécimens, l'expertise a permis de mettre en évidence des dégradations fortes sur 65 d'entre eux. Pour éviter un risque de rupture ou un dépérissement rapide des arbres concernés, ils seront abattus mais le Maire s'est engagé à ce que leur nombre continue de ne jamais diminuer. Cet atelier débouchera sur la rédaction d'une charte de l'arbre, suite au recueil des avis des participants ; tous ont reconnu le patrimoine arboré comme étant l'une des richesses du Pré Saint-Gervais et la nécessité de prendre en compte leur état de santé dans leur mode de gestion.

Le deuxième atelier était consacré au développement durable dans sa globalité. La réflexion s'articulait autour de deux grands thèmes : le cadre de vie et la santé, le social et la participation citoyenne.

Un travail avec les agents communaux

De septembre à novembre, les employés et les élus communaux ont également participé à des sessions de travail sur l'Agenda 21. Elles ont permis une première réflexion collective sur les forces de la ville en matière de développement durable et sur les points à améliorer, ainsi que les pratiques à développer dans les services municipaux. Ce volet interne, complété par les informations rassemblées lors des ateliers urbains, permettra d'établir le « diagnostic développement durable » de la ville. Celui-ci sera voté par le Conseil municipal en février et présenté dans la foulée aux Gervaisiens. Il s'agira ensuite pour les élus de définir, après l'analyse de ce document, la stratégie à suivre en matière de développement durable. Puis le programme d'actions devra être élaboré : agents et habitants seront de nouveaux sollicités au printemps. ■

+ INFOS

Mission Agenda 21
agenda21@villedupre.fr - 01 49 42 70 06
Les comptes rendus des ateliers urbains sur www.villedupre.fr/concertation

Les Gervaisiens en pleine réflexion sur le développement durable

Henri-Sellier/Léo-Lagrange

Les projets nés de la concertation

Après les ateliers urbains consacrés aux deux premiers espaces verts de la ville qui vont être rénovés, le cabinet paysagiste missionné par la Ville a revu sa copie.

Square Henri-Sellier : perspectives sur les terrasses

Stade Léo-Lagrange : les abords vont être végétalisés

Voici à quoi ressembleront demain nos espaces verts. Le square Henri-Sellier sera divisé en trois grands espaces. Une aire sera sablée et donc praticable par tous les temps ; une autre accueillera les jeux pour enfants de 6 mois à 12 ans, avec pour chaque tranche d'âge un espace dédié avec des équipements adaptés. Le choix de ces derniers fera d'ailleurs l'objet d'une consultation à part entière. La dernière aire sera recouverte de pelouse. Le square sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes, par l'entrée de la place Séverine. Un jardin des couleurs, composé de fleurs, sera créé à proximité des aires de jeux.

Quant au stade Léo-Lagrange, sa nouvelle clôture sera remontée au-dessus du talus et mesurera 2 mètres. Les aménagements proposés satisferont l'ensemble des parties concernées : un espace sera aménagé pour diverses activités et un point d'eau ainsi qu'un abri seront installés.

L'éclairage des deux espaces verts sera repensé et modernisé, pour assurer une sécurité optimale. Deux ateliers urbains et trois réunions de travail ont permis de rectifier, par l'écoute des avis des usagers (riverains, enfants, parents, sportifs…), les aménagements des deux sites. Les travaux peuvent désormais commencer. ■

+ INFOS

Service Espaces publics
89, rue André-Joineau
01 49 42 48 79
www.villedupre.fr/concertation

Petite enfance

Un lieu pour les 0-6 ans

Participer à l'éveil de l'enfant tout en apportant un soutien aux parents dans l'exercice de leur rôle : tels sont les principaux objectifs du Lieu Accueil Parents Enfants du Pré Saint-Gervais.

Inauguré en 2007, à l'initiative de la Ville et en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales, le LAPE est un lieu d'échange, de jeux, de découverte et de socialisation. Ouvert tous les mardis et vendredis matins, cet accueil gratuit reçoit les (futurs) parents et les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans.

L'anonymat du lieu permet à la famille d'y venir en toute liberté, sans inscription ni rendez-vous, à l'heure qui lui convient et reste le temps qu'elle désire. Le LAPE se veut chaleureux : à l'aise, les visiteurs lient plus facilement connaissance.

Léoniza, 16 mois, n'a pas du tout envie de rentrer chez elle

Favoriser l'épanouissement familial

Si une psychologue et des éducatrices sont à l'écoute, l'objectif premier du LAPE est tout de même de mettre en relation les familles. *« Les parents se rendent compte ainsi qu'ils ne sont pas seuls face aux petites difficultés liées à l'éducation de leur enfant,* indique Gisèle Borsellino, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance. *Leur bébé ne veut pas manger ? Ils peuvent en parler avec les autres parents et prendre conseil. Cela dédramatise certaines problématiques ».* Zahira vient avec Adam, 2 ans, depuis presque deux mois, deux fois par semaine. C'est au LAPE qu'elle a rencontré Dounia, maman de Soukaina, 18 mois. Depuis, les deux femmes se donnent rendez-vous sur le chemin du LAPE, parfois accompagnées par la grand-mère de Soukaina. *« Nous sommes mères au foyer, le LAPE nous permet de rompre notre solitude,* confie Zahira. *En plus, Adam est mon premier enfant. J'ai parfois des doutes et des questions. C'est rassurant de pouvoir les partager avec Dounia. Je suis contente que la Municipalité ait pu mettre en place une deuxième ouverture hebdomadaire pour les mamans ».* La grand-mère intervient : *« Je suis gervaisienne depuis 35 ans et j'aurai adoré qu'il y ait ce genre de lieu pour mes enfants. Qu'ils rencontrent d'autres petits qui ne soient pas leurs frères ou sœurs, ça leur ouvre l'esprit ».* Dounia vient aussi pour que Soukaina apprenne le français. *« Nous utilisons plus facilement l'arabe marocain à la maison. Ici, Soukaina est obligée de se faire comprendre pour jouer. Cela simplifiera son entrée à l'école ».* Faciliter l'intégration de l'enfant à un groupe, c'est également un des *leitmotivs* des parents qui se rendent régulièrement au LAPE.

Un lieu de socialisation pour les tout-petits

Pendant que les parents échangent leurs expériences, les enfants sont tout à leurs jeux, que ce soit entre eux ou avec d'autres adultes. Ainsi, ils prennent des repères, tant avec l'éducatrice de jeunes enfants qu'avec l'espace lui-même, qui favoriseront l'adaptation à la halte-garderie ou à l'école maternelle. Yoan découvre à peine le lieu : c'est la deuxième fois qu'il y amène Lenza, 16 mois. *« Notre fille n'est pas gardée en crèche. Ici, elle peut s'amuser avec des petits camarades ».* Aminata, garde à domicile depuis dix ans, renchérit : *« Au fil des visites, un des enfants dont je m'occupe est devenu partageur ! Venir ici me*

En donnant l'occasion aux enfants de jouer ensemble, le Lieu Accueil Parents Enfants facilite l'entrée future à l'école

permet de divertir les enfants, tout en favorisant leur développement psychomoteur et affectif ». À chaque session, ce sont environ 20 enfants et 15 parents qui viennent partager un moment ludique. Au fil des semaines, des liens se créent. L'association 1,2,3 Éveil s'est ainsi constituée. En collaboration avec le LAPE, elle organise notamment la braderie 0/10 ans, qui permet aux familles de tout niveau social d'accéder à du matériel de puériculture à petit prix. Un beau projet, qui rencontre de plus en plus de succès auprès des Gervaisiens et qui découle en ligne droite des liens noués lors des séances au LAPE. ■

Le Lieu Accueil Parents Enfants reçoit parfois jusqu'à une cinquantaine de parents et d'enfants durant une même session

EN BREF

Petite enfance

➔ Pourquoi proposer des livres aux enfants avant même qu'ils ne sachent lire ? Qu'est-ce qui fait l'intérêt et la qualité d'un livre ? Dans le cadre de la convention de coopération culturelle entre le Conseil général et la Ville, une formation spécifique a eu lieu les 7 et 8 novembre pour les professionnels de chaque structure (crèche municipale, multi accueil municipal, crèche départementale, crèche parentale, bibliothèque, assistantes maternelles, RAM).

➔ Le Relais assistantes maternelles, qui renseigne sur les modes d'accueil, modifie ses horaires : le lundi de 13h30 à 17h30 - le mardi de 13h30 à 19h - le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 - le vendredi de 13h30 à 17h30 - le jeudi après-midi et le samedi matin sur rendez-vous.

➔ Les 2/4 ans peuvent s'initier au 7e Art avec Ciné biberon. Adaptée au jeune public, la durée des séances est de 30 min et le goûter offert. Jeudi 9 février à partir de 10h30, salle Jacques-Prévert, 21 rue Jules-Jacquemin. Renseignements : RAM - 01 49 42 73 46.

➔ La Ville travaille sur l'ouverture d'une seconde Maison d'assistantes maternelles et recherche quatre personnes qui souhaitent devenir assistantes maternelles mais dont le logement est inadapté. Renseignements : RAM - 01 49 42 73 46.

➔ Pour inscrire son enfant en structure collective pour l'année 2012-2013, il faut déposer un dossier avant les dates suivantes : 6 janvier, 9 mars, 18 mai, 14 septembre et 9 novembre.

+ INFOS

Lieu Accueil Parents Enfants *- 01 49 42 73 75 ou 06 27 40 39 83 - lape@villedupre.fr*
Périodes scolaires : *mardi (accueil de loisirs Suzanne-Lacore, 23 rue Jules-Jacquemin) et vendredi (accueil de loisirs Nelson-Mandela, 33/35 rue de Stalingrad) de 9h à 12h.*
Pendant les vacances scolaires : *mardi et vendredi de 9h à 12h (accueil de loisirs Suzanne-Lacore)*

Intercommunalité

Est Ensemble prend forme

Deux ans après sa création, la Communauté d'agglomération vient de choisir les domaines d'intervention qui lui incombent désormais.

Après cinq heures de débats, l'intérêt communautaire d'Est Ensemble est défini

Le mardi 13 décembre 2011, 23h45 au Quadrium, siège de la Communauté d'agglomération Est Ensemble. Après cinq heures de débats et de discussion, la séance du Conseil communautaire est levée. Ces échanges ont permis de déterminer l'orientation politique pour mettre en œuvre les compétences de l'intercommunalité. Est Ensemble vient de définir ce qui relèvera désormais de ses compétences en fonction de l'intérêt communautaire et ce qui restera de la responsablité des communes.

Pourquoi ces « transferts » ?

Se regrouper en communauté d'agglomération, c'était pour les neuf villes (Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, le Pré Saint-Gervais et Romainville) devenir la première intercommunalité d'Île-de-France : 400 000 habitants, 40 km², de nombreux équipements publics… Est Ensemble devient ainsi un interlocuteur incontournable du Grand Paris, un nouveau point d'équilibre dans les projets de développement de la métropole parisienne. « *Ensemble, nous pouvons faire plus et mieux,* indique Gérard Cosme, Maire du Pré Saint-Gervais. *Si c'est particulièrement vrai pour notre commune, ça l'est tout autant pour Pantin ou Montreuil.* » La gestion de certains sujets à l'échelon intercommunal permet de bénéficier de subventions et d'une force de frappe et de négociation supplémentaires, notamment pour passer des marchés publics.

Prendre en compte les questions au niveau communautaire, c'est aussi travailler plus efficacement sur des territoires et des questions qui dépassent les frontières des villes. Mais le transfert de compétences permet surtout une égalité territoriale entre tous les habitants du territoire en termes d'accès aux services publics. La question des piscines est par exemple représentative : entre les neuf villes du territoire, de fortes disparités existent dans la fréquentation des piscines par les élèves (de quelques séances par an à plus de 100). Mettre en place une politique harmonisée en la matière représente un enjeu d'éducation et d'égalité sociale. En dehors des scolaires, c'est un progrès dans le service rendu aux habitants, en termes de tarifs, d'horaires et d'activités proposées. « *Est Ensemble est avant tout un projet humaniste qui a pour ambition d'améliorer le quotidien de ceux qui en ont besoin et permet de capitaliser sur les atouts de l'ensemble des villes partenaires* », insiste Bertrand Kern, Maire de Pantin et Président d'Est Ensemble.

Conserver son identité

Si l'intercommunalité est la traduction d'une volonté politique de travailler ensemble sur un même territoire, pour faire naître ou développer des projets irréalisables à l'échelle d'une seule ville, ce n'est pas pour autant une fusion. « *Pas plus que les autres, l'identité gervaisienne n'est remise en cause. Les neuf maires partagent cet engagement commun : que chaque ville, quelle que soit sa taille, puisse se faire entendre* », souligne Gérard Cosme. Les décisions ne sont pas prises par une administration éloignée à Romainville qui ne connaît rien de la réalité du territoire du Pré Saint-Gervais : Est Ensemble est bien une communauté d'agglomération de proximité. La preuve : Gérard Cosme en est le 1er vice-président, Jean-Luc Decobert (adjoint au Maire en charge des Finances et de la Communication) siège au Bureau et préside la commission d'appel d'offres et six autres élus font partie du Conseil communautaire. Les intérêts du Pré Saint-Gervais, comme ceux de chaque ville, ne sont donc pas noyés dans l'intérêt global.

> L'identité gervaisienne ne sera remise en cause. Les neuf maires partagent cet engagement commun : que chaque ville, quelle que soit sa taille, puisse se faire entendre.
>
> GÉRARD COSME

Deux ans de travail préalable

Avant de participer au vote, Mathias Ott, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat au Pré Saint-Gervais et conseiller communautaire, se dit « *fier de tout le chemin parcouru depuis la création de l'intercommunalité, fier de montrer qu'* [Est Ensemble croit] *au service public, fier des nouvelles responsabilités qui sont celles d'Est Ensemble* ». Il aura fallu en effet deux ans de travail, l'énergie

de 91 conseillers communautaires et de 20 commissions réunies régulièrement sur des thématiques spécifiques, soutenues par le travail dans l'ombre de l'administration d'Est Ensemble et des neuf villes constituantes, pour préparer l'intérêt communautaire. Sans parler des réunions de concertation, qui ont rassemblé sur les six derniers mois près de cinq cents habitants. En plus des transferts entérinés le 13 décembre, l'agglomération avait la possibilité de conserver des sujets à l'étude pour le futur. C'est l'action sociale qui a bénéficié de ce temps supplémentaire : si cette compétence sera bel et bien transférée à Est Ensemble, elle le sera en 2013, le temps d'en définir plus précisément les contours et les modalités. Si deux ans ont été nécessaires pour élaborer l'intérêt communautaire, la tâche n'est pour autant pas encore achevée. Il s'agit désormais de transformer les décisions du Conseil communautaire en réalité et en projets pour les habitants. ■

+ INFOS

Le bimestriel de l'intercommunalité, **Est Ensemble le mag'**, *consacre également son dossier de janvier à la définition de son intérêt communautaire !*
En complément, un dossier sur www.villedupre.fr/estensemble

Gérard Cosme est le 1er vice-président d'Est Ensemble, en charge de l'aménagement

RAPPEL

Les élus gervaisiens qui vous représentent à l'agglo

Gérard Cosme
1er vice-président d'Est Ensemble, en charge de l'aménagement

Jean-Luc Decobert
Conseiller communautaire délégué en charge des Achats et président de la Commission d'appel d'offre

Julien Renault
Conseiller communautaire

Anna Angeli
Conseillère communautaire

Mathias Ott
Conseiller communautaire

Laetitia Deknudt
Conseillère communautaire

Didier Herouard
Conseiller communautaire

Mariama Lescure
Conseillère communautaire

TRANSFÉRÉS !

➔ Le développement économique

Pourquoi transférer ? Pour favoriser l'emploi local, soutenir les filières économiques structurantes pour le territoire, accueillir de nouvelles entreprises et bâtir un parcours coordonné d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi.

➔ L'aménagement

Pourquoi transférer ? Pour un développement harmonieux du territoire, qui s'appuie sur les bassins de vie et tienne compte des territoires isolés ou frontaliers et des liens entre les territoires.

➔ Politique sociale de l'habitat

Pourquoi transférer ? Pour mener une politique sociale cohérente en direction de l'habitat : lutte contre l'habitat indigne, actions en faveur du logement des personnes en difficulté, mutualisation des moyens des bailleurs municipaux, soutien à l'accession sociale à la propriété…

➔ La politique de la ville

Pourquoi transférer ? Pour faire bénéficier à l'ensemble des habitants des dispositifs existants (contrats urbains de cohésion sociale, projets de réussite éducative, ateliers santé ville, plans locaux pour l'insertion et l'emploi), créer des réseaux de coopération et peser plus fortement dans les négociations avec l'État. Un centre intercommunal de ressources pour les associations et les bénévoles sera créé.

➔ Les équipements sportifs et culturels

Pourquoi transférer ? Pour réduire les déséquilibres géographiques en harmonisant l'accessibilité et la qualité de service des équipements, tout en renforçant l'offre et en améliorant la visibilité du territoire comme un pôle d'excellence à l'échelle de la métropole. Sont donc transférés les équipements nautiques, ceux à vocation d'enseignement artistiques, les cinémas et les bibliothèques et médiathèques.

➔ L'action sociale

Pourquoi transférer ? Pour pouvoir éventuellement créer un centre intercommunal d'action sociale, agir dans le champ social dans le cadre d'une délégation du Conseil général, gérer tout type d'établissement ou de service social et médico-social. **Cette compétence sera transférée en 2013, après qu'un groupe de travail spécifique se sera réuni.**

Au fur et à mesure de l'avancée des réflexions au cours des deux années qui viennent de s'écouler, il a été décidé d'aller plus loin et d'ajouter des compétences complémentaires.

➔ **Aménagement :** Est Ensemble disposera d'une compétence statuaire pour réaliser certaines actions et opérations d'aménagement.

➔ **Mise en valeur de l'environnement :** la gestion des espaces verts de plus de 5 hectares reviendra à Est Ensemble.

➔ **Aménagement de la future base régionale de plein air et de loisirs de la Corniche des Forts :** sa gestion est transférée à l'intercommunalité.

➔ **Enseignement et recherche :** en prenant cette compétence, Est Ensemble se dote des moyens de mener des actions de formation professionnelle et universitaire.

➔ **Transport :** sur délégation du Syndicat des Transports en Île-de-France, l'intercommunalité pourra contribuer à l'amélioration de l'offre de transports de proximité des quartiers isolés.

➔ **Culture et sport :** une compétence supplémentaire en matière d'organisation et de soutien aux manifestations culturelles et sportives est accordée, pour donner plus de poids aux événements de dimension importante.

Fantassin de l'information

Depuis trente ans, Benoît Schaeffer parcourt le monde, l'œil vissé à son objectif. Des zones dévastées par les conflits armés, il rapporte des images brutes destinées à éveiller les consciences de ses concitoyens.

« *Quand la guerre a été déclarée au Liban en 1982, j'y faisais mes études,* se souvient ce cinquantenaire en passant une main dans sa chevelure en bataille. *Ma carrière a été une question de non-choix : prendre les armes ou l'appareil photo* ». Voilà comment Benoît Schaeffer définit le début de sa vie professionnelle. Rentré en 1988 en France, il décide de poser ses bagages quelques années dans le milieu de la publicité. Mais à la fin des années 90, les commandes se font rares et il se lance dans une série de photos sur les demandeurs d'asile, pour accompagner un rapport du Centre national de la recherche scientifique. Le livre surprend mais rencontre un vif succès. Benoît sait qu'il doit retourner à ses premières amours : le reportage social. Et repart sur le terrain.

De la Lybie à la Somalie…

L'Irak, pendant sept ans. La Palestine. Le Tchad. La Bosnie. La Somalie. Benoît y prend des clichés de charniers, d'exode, de souffrance, sans pour autant s'être aigri. « *Je pourrais devenir fataliste, mais ce n'est pas le cas. Comment banaliser les drames humains ? On ne peut que les dénoncer. Quand j'arrive sur une zone de guerre, à chaque fois je m'indigne. Je me dis :* " Encore une. Des gens vont mourir, des familles se disperser… " *Mais je n'ai pas d'amertume. Juste l'espoir que mes images vont dire ce qu'elles ont à dire* ». En première ligne lors des conflits armés, Benoît dit de lui et de ses collègues qu'ils sont « *les soldats de l'information* », qui risquent leurs vies pour rapporter des images, fixes ou animées. « *Être journaliste, ce n'est pas être objectif, c'est ramener sa vision du sujet. Qui peut rester objectif, face à un massacre ?* » Passionné par les liens humains, il retourne chaque année dans une petite ville libanaise, El Khiam, depuis le cessez-le-feu en 2006. Une sorte de laboratoire sociologique, pour observer la cohabitation des différentes populations depuis la fin des combats. « *La solidarité est indispensable en temps de guerre pour qui veut survivre. Après les conflits, les gens redeviennent égocentriques* ». Mais il n'y a pas qu'à l'étranger que le photographe observe ses congénères. Benoît s'attache à marquer son écriture photographique au Pré Saint-Gervais.

> « Être journaliste, ce n'est pas être objectif, c'est ramener sa vision du sujet. »
> BENOÎT SCHAEFFER

… en passant par la plus petite ville de Seine-Saint-Denis

En 1996, le photographe achète avec une vingtaine d'autres artistes une ancienne usine. L'architecte missionné sublime le bâtiment et fait de chacun des propriétaires un précurseur dans la réhabilitation du patrimoine industriel gervaisien. « *J'ai un réel attachement à cette ville, qui affiche ses valeurs avec un taux de 46 % de logements sociaux. À ce territoire, dont la richesse vient de la diversité de cultures. Les relations s'y cultivent, on s'invite pour boire un café si on se croise dans la rue, on se donne rendez-vous au marché le samedi matin… Difficile de croire qu'on est à 1 km d'une mégalopole* ». C'est ainsi que, sur le site web de la Fédération des photographes qui répertorie une partie de son travail, le visiteur peut trouver des images de manifestants devant une entreprise gervaisienne ou des bureaux de vote situés dans l'école Pierre-Brossolette. Si les sujets sont locaux, ils n'en demeurent pas moins engagés : « *Je reviens de pays dévastés où les gens survivent et je suis effaré par l'apathie de certains Français. Tout le monde devrait tenter de faire bouger les choses, à son petit niveau* ». Tant que Benoît aura ce sentiment de gaspillage, il ne baissera ni sa garde, ni son appareil photo. ■

© William Beaucardet

Focus sur…

L'école de handball

Votre enfant aime les sports d'équipe mais est plus à l'aise avec un ballon entre les mains qu'entre les pieds… Et s'il découvrait le hand ?

Il n'est pas encore 17h, heure officielle du début du cours, mais une quinzaine d'enfants parcourt déjà le terrain dans tous les sens en faisant rebondir la balle. L'entraîneur les surveille, tout en montant les buts. *« Pour s'inscrire à l'école de hand, il faut juste avoir envie de s'amuser »* confie-t-il. Puis, après un court instant de réflexion : *« Enfin, un minimum de motricité, ça aide aussi »* concède-t-il. Tout en apprenant à jouer en collectivité, les enfants acquièrent les gestes de base et participent à un tournoi amical par mois, où les équipes engagées sont systématiquement déclarées victorieuses. Hugo, 7 ans, rappelle philosophiquement que *« l'important, c'est pas de gagner »*. Une ambiance plutôt bon enfant et familiale. *« Normalement, c'est réservé aux 6/8 ans,* indique l'entraîneur. *Mais s'il y a déjà un membre de la fratrie inscrit, il nous arrive d'accepter un enfant de 5 ans »*. C'est le cas de Léo, dont les deux frères se trouvent sur le terrain. Habitué à chahuter avec eux, les grands ne lui font pas peur : *« Ils ne me voient pas me faufiler »* explique-t-il, espiègle. La confrontation n'effraie pas non plus Jeanne, 7 ans et demi, seule fille du club cette année, qui ne comprend pas pourquoi les garçons devraient faire attention face à elle : *« Eux, moi, il n'y a pas de différence, on est tous là pour jouer »*. Quelques mamans regardent ce joyeux monde s'ébattre pendant une heure et demie. *« Toma m'a reproché de n'être jamais restée, aujourd'hui c'est chose faite,* sourit Roxana. *Lui si remuant à la maison, il écoute le professeur, il se concentre… Il me rend fière »*. Par contre, après interrogatoire de quelques joueurs et mamans, impossible de dire si le cours épuise les enfants ou les surexcite. Le seul moyen de connaître l'effet sur le vôtre reste encore de lui faire essayer. ■

+ INFOS

Lilas-Pré Handball
Stéphane Natchitz - acepsarl@aol.com

Associations sportives

➔ Éducation Physique Populaire Gervaisienne

Judo
Beau début de saison pour les 170 adhérents de la section. Alpha Djalo, champion espoirs actuellement au pôle d'Orléans (voir son portrait dans *PréVoir* n°83) obtient 4 résultats nationaux. Les tournois de Montreuil et Drancy ont permis à plus de 50 des jeunes judokas gervaisiens de connaître la joie du podium. Cinq benjamins ont remporté le critérium de Seine-Saint-Denis FFJ et le groupe élite seniors a participé au tournoi régional d'Herblay et national de Trappes avec, à la clef, podiums et places de 5e et 7e. Prochains tournois : Tremblay, Paris XXe arrondissement et pour les seniors une rencontre internationale en Belgique.
► **Patrick Van Hessche**
pvanhessche@gmail.com

Aquastress/Aquagym/Aquabike
Tous les cours sont désormais assurés, le club ayant recruté les deux entraîneurs manquants.
Il reste quelques places pour l'aquagym du mardi et du jeudi de 21h à 22h. Le jeudi, ce cours sera dispensé en plusieurs ateliers et permettra aux adhérents de pratiquer, à leur gré, alternativement l'aquagym, l'aquabike, la natation et la relaxation.
► **Francis Pouyma - 06 68 28 57 01**
► **aquagym.2stress@orange.fr**

Karaté
Le dimanche 20 novembre, 6 karatékas de 9 à 13 ans ont participé à l'Open Adidas Île-de-France sous les couleurs de l'EPPG. Imad Belbachir (12 ans) est arrivé 5e, Christian Pop (9 ans), 3e, Jean Gouia (13 ans), 3e, Maëlys Lestrat (13 ans), 1ère et Sameh El Ashry, 5e. Pierre Gouia n'a pas accroché de podium mais a fourni un très bon travail.
► **Isabelle Nunez Ipuche**
eppgkarate@hotmail.fr

EN BREF

Panorama Solidarités

➔ La 4e édition de Panorama Solidarités s'est déroulée du 2 novembre au 17 décembre dernier. Les différentes animations proposées par les associations et coordonnées par le service Vie associative ont permis de mettre en avant des acteurs œuvrant au quotidien dans un but solidaire.

Ça bouge au niveau des associations !

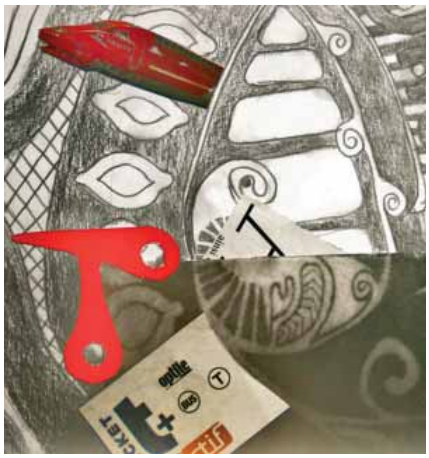

➔ En Attendant La Lune

L'atelier propose des cours d'arts plastiques pour les 6/15 ans. L'exploration des matériaux et des techniques diverses tourne autour d'un thème précis, suivie d'une exposition chaque fin de trimestre. Séance : 1h15. Cotisation trimestrielle : 95 €. Horaires : 11h, 14h30, 16h, 17h15.

► Sophie Tohier-Guichard
06 86 46 81 29
► http://enattendantlalune.canal-blog.com
► enattendantlalune@yahoo.fr

➔ FNACA

Les membres de la FNACA présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année aux Gervaisiens et invitent amis et sympathisants au bal de la galette des Rois à la salle Jacques-Brel (42, avenue Édouard-Vaillant à Pantin), le dimanche 29 janvier à partir de 14h.

► Jean-Pierre Borderie - 01 41 71 03 33

➔ La Croix-Rouge française

La Croix-Rouge française recherche des bénévoles pour les maraudes le jeudi de 18h à 23h. Elle organise aussi tous les 15 jours des distributions alimentaires au local situé au 46, rue André-Joineau. Elle propose par ailleurs des formations Prévention et Secours Civique de niveau 1.

► Contact bénévolat - 06 65 53 47 17
► Contact formation - 06 65 53 47 08

➔ UNC

Les adhérents souhaitent à tous les Gervaisiens et Gervaisiennes une très bonne année 2012. La galette des rois sera tirée à la terrasse de la Maison des associations gervaisiennes le samedi 14 janvier. Quant à l'assemblée générale ordinaire, elle se déroulera salle Danton, le samedi 10 mars à 15h.

► Armand Kochoubine - 01 48 44 26 82

Vie associative

➔ Viensvoir

L'association poursuit ses stages d'arts plastiques tout niveaux pour adolescents et adultes le samedi de 15h à 19h. Prochains rendez-vous et thématiques abordées : 7 janvier (dessin d'observation, clair-obscur, traduction du volume), 14 janvier (travail dans l'espace avec du fil de fer, du papier-mâché ou des bandes de plâtre), 21 janvier (*haïku* et création picturale), 28 janvier (techniques des papiers découpés et pliés pour créations en relief), 4 février (séance de modèle vivant) et 11 février (la couleur, les contrastes, les gris colorés).

▶ **Charlotte-Agnès Dugauquier**
06 16 38 44 97
▶ **charlottedugauquier@yahoo.fr**

➔ L'oiseau lyre

Dans le cadre de Panorama Solidarités, l'exposition poétique « Les Droits de l'Enfant et les mots » réalisée par les enfants de l'atelier d'écriture de l'association s'est tenue du 16 au 30 novembre. Les artistes en herbe ont partagé leur travail avec les familles, les enseignants et les habitants du Pré Saint-Gervais. Ils ont également visité la bibliothèque François-Mitterrand et la librairie Temps-livres pour découvrir les métiers du livre. Le prochain stage en anglais et français pour les 6/11 ans aura lieu du 20 au 24 février dans le cadre de la semaine de lutte contre le racisme et les discriminations. Un cours d'anglais a également été ouvert cette année pour les 11/14 ans, le mercredi de 16h à 17h, avec stages pendant les vacances scolaires.

▶ **Maëva Ott - 06 10 56 22 62**
▶ **loiseaulyre93@gmail.com / www.loiseaulyre.over-blog.org**

ET AUSSI

➔ Samedi 21 janvier à partir de 15h Culture et poésies malgaches par l'association Umassac – Terrasse de la Maison des associations gervaisiennes.
➔ Samedi 28 janvier à partir de 14h Bourse aux jouets et animations autour du monde par l'association Cap-Magic – Terrasse de la Maison des associations gervaisiennes.

Culture

Résidence artistique

Une année axée sur la danse

Le deuxième volet de la convention de coopération culturelle et patrimoniale entre le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Ville du Pré Saint-Gervais ambitionne la création d'un spectacle de danse avec les seniors.

Pour le spectacle Sève, la compagnie Image in air, composée de Sarah Sjeldrup (danseuse), Anne-Claire Gonnard (danseuse - contorsionniste), Sandrine Chaoulli (chorégraphe) et Joseph Robine (pianiste) part à la rencontre des seniors volontaires chaque vendredi après-midi de 15h à 17h du 20 janvier au 10 février 2012 au foyer-résidence. Au cours de ces après-midis conviviaux, les artistes souhaitent mêler danse et musique, tout en dialoguant avec les participants sur les thèmes du temps, du souvenir, du passé et de l'avenir. La présence régulière des participants est extrêmement importante pour aboutir à la création de ce spectacle, qui sera présenté lors du Samedi Chaviré du 11 février. ■

+ INFOS

Service Culturel
3, place Anatole-France - 01 49 42 73 62
Service Animations seniors
142, avenue du Belvédère - 01 49 42 48 42

Demandez le programme !

Votre agenda culturel

Vendredis Chavirés

Entrée libre

➔ Conférence-débat : Révolution tunisienne, 1er anniversaire

Pour cette soirée, Myriam Marzouki, franco-tunisienne, agrégée de philosophie, directrice artistique de la Compagnie du dernier soir en résidence artistique entre 2006 et 2008, invite Hèla Yousfi et Choukri Hmed, maîtres de conférences en sciences politiques et sociales à l'Université Paris-Dauphine, pour débattre de la révolution tunisienne de mars 2011.

▶ 13 janvier - 19h30
▶ L'Akuarium, 26 rue André-Joineau
▶ Réservation indispensable auprès du service Culturel : 01 49 42 73 62 ou 73 55 ou par mail culture@villedupre.fr

➔ Carte blanche : le monde du travail

Joy Sorman, en résidence au Lit National (cf. *PréVoir* 84), propose des rencontres sur le thème du travail et des films autour du rêve et du sommeil. Pour la première rencontre, elle invite Virginie Linhart, réalisatrice, jeune écrivain (*Volontaires pour l'usine : vies d'établis*) et Dominique Méda, philosophe, sociologue (*Le travail, une valeur en voie de disparition*).

▶ 20 janvier - 19h30
▶ L'Akuarium, 26 rue André-Joineau

➔ Carte blanche : le sommeil et l'épouvante

Rencontre cinématographique avec projection de *Peeping Tom* (le voyeur), de Michael Powell (1960). Obsédé par le cinéma, Mark Lewis commet des crimes à l'aide de sa caméra… Joy Sorman convie Anne Dalsuet, agrégée de philosophie et professeur d'esthétique du cinéma.

▶ 10 février - 19h30
▶ Terrasse de la Maison des associations gervaisienne, 3 place Anatole-France

Samedis Chavirés

La P'tite Criée/marché couvert
11/13 rue J.B.-Sémanaz
Entrée libre

➔ Spectacle vivant : danse de salon

Dans le cadre de la saison culturelle, la Section Artistico Musicale d'Urgence anime cette guinguette du nouvel an avec l'orchestre Tipica Francesca.

▶ 28 janvier - de 11h à 12h30

➔ Spectacle vivant : Sève

La dernière création d'Image in Air, en résidence au Pré Saint-Gervais

▶ 11 février - de 11h à 12h

Bibliothèque

➔ Atelier danse

Initiation à la danse autour de l'univers de l'auteure-illustratrice Anne Herbauts, par les chorégraphes de la compagnie Hayos.

▶ Mercredi 22 février
▶ 10h et 11h pour les 4-6 ans - 14h30 pour les 6-7 ans - 15h30 pour les 8 ans
▶ Inscription indispensable au 01 48 44 84 29

Kiosque culturel

Billets en vente au service Culturel

➔ Exposition : Edvard Munch, l'œil moderne

Un conférencier montrera combien la curiosité du peintre norvégien pour toute forme de représentation de son époque a nourri son travail.

▶ Samedi 7 janvier - rendez-vous à 17h30, conférence à 18h
▶ Musée national d'Art moderne, Place Georges-Pompidou 75004 Paris
▶ 12 € (la conférence est offerte par la Ville)

➔ Exposition : Danser sa vie

Près de 450 œuvres consacrées aux arts visuels et à la danse, depuis 1900. Des peintures de Matisse à Warhol, des chorégraphies de Nijinski à Merce Cunningham et des œuvres d'artistes contemporains inspirés par la danse.

▶ Vendredi 17 février - rendez-vous à 18h45
▶ Musée national d'Art moderne, Place Georges-Pompidou 75004 Paris
▶ 12 € (la conférence est offerte par la Ville)

BRÈVES

École de musique

Trois concerts : le 29/01 à 16h (Notre-Dame de Fatima, 48 bis bd Sérurier, Paris), le 5/02 à 16h (salle Thierry-le-Luron, 9 bd du Midi, le Raincy) et le 17/02 à 20h (Terrasse de la Maison des associations gervaisiennes). Ce dernier événement sera au profit des Restos du Cœur (participation libre).

Livr'échange

Pas de session en janvier et février en raison des travaux de la P'tite Criée. Rendez-vous en mars !

Ateliers culturels

Il reste quelques places pour les cours de danse de salon débutants, d'anglais débutants et de danse parents-enfants (dès 18 mois). Pour plus de renseignements, contacter le 01 49 42 73 78.

Appel à candidatures

Artistes professionnels ou amateurs, adressez-vous au service Culturel pour participer à l'exposition Escale Photo, qui aura lieu en mai. Le thème de cette prochaine édition est « Chez vous ».

Travaux

Espace public

Après trois mois de travaux, la rue Jean-Baptiste-Sémanaz, désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, offre un nouveau visage aux Gervaisiens

➔ Cimetière communal
Le Mur du Souvenir a fait l'objet d'une grande restauration pour la cérémonie du 11 novembre.

➔ Nettoyage annuel
La pelouse synthétique du stade Léo-Lagrange ainsi que les revêtements des deux courts de tennis ont été nettoyés.

➔ Fleurissement automnal
Les jardinières de la place du Général-Leclerc ont été garnies de lauriers taillés en cône. Ces jardinières seront repositionnées dès l'enlèvement des palmiers. Les massifs du parvis de l'Hôtel de Ville ont été garnis de pensées, pâquerettes, mais aussi de bulbes qui apparaîtront dès le printemps.

➔ Square Savadore-Allende
Dans la nuit du 13 au 14 juillet 2011, un incendie a causé la destruction totale du jeu en place au square. Des panneaux offrant un choix de trois jeux ont été installés dans les écoles gervaisiennes. Les enfants ont voté pour un jeu avec toboggan qui a été mis en place mi-novembre.

Bâtiments municipaux

➔ 10, rue Paul-de-Kock
Le bâtiment menaçant de s'effondrer a été démoli.

➔ Réfection des jeux à la crèche du Belvédère
Dans le cadre du programme d'entretien des jeux, les structures sur ressort ont été repeints par les ateliers municipaux. La visserie a été entièrement changée et les pièces défectueuses remplacées.

Brèves

Infos orientation
Pour en savoir plus sur les possibilités d'études après la Terminale et sur les fonctionnements d'admission post baccalauréat, le Centre d'Information et d'Orientation organise une réunion d'information le samedi 14 janvier de 10h à 12h30.
Plus d'infos : 01 48 44 49 71. CIO - Immeuble les Diamants, 41 rue Delizy, à Pantin.

Aidant familial
Le Pôle social propose un dispositif de soutien et d'accompagnement adapté aux aidants familiaux auprès d'une personne âgée ou en situation de handicap : entretiens individuels, formations, ateliers, groupes de parole… Renseignements : 01 49 42 73 52

Seniors
Le Centre communal d'action sociale du Pré Saint-Gervais a créé le 1er décembre 2011 un nouveau service en direction des seniors : le service d'information et de coordination gérontologique. Il a pour missions d'informer et d'accompagner les retraités et leur famille, afin de faciliter leur maintien à domicile. Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'accueil du Pôle social (1, rue Émile-Augier) aux heures d'ouverture ou composer le 01 49 42 73 52.

Info déchets
Des questions pratiques au quotidien (besoins de bacs, signalement de tas sauvages, jours et modes de collecte des différents types de déchets…) ? Besoin de conseils sur les gestes de tri et de réduction des déchets ? Depuis décembre, Est Ensemble met à disposition des usagers un numéro vert **Info déchets : le 0805 055 055.** (Appel gratuit depuis un poste fixe).

Ameublement

Dans un fauteuil

Passer devant l'Atelier de Christine Delval, c'est espérer la voir penchée sur une méridienne, lui redonnant sa splendeur d'antan. L'atelier est vide ? Christine est sans doute chez un client, réfléchissant au nouveau tissu à apposer sur une chauffeuse, en adéquation avec la décoration existante : couleurs, style de l'ameublement… Passionnée, elle travaille des heures durant, ponçant, traitant, vernissant le bois. *« L'affectif compte beaucoup dans mon métier. Les gens me confient souvent des meubles qui appartiennent à leur famille depuis des décennies. J'adore redonner vie à un fauteuil oublié dans un garage »*. La réfection, une idée pour inclure la bergère à oreille de mamie dans un décor résolument contemporain. ■

- **L'Atelier de Christine Delval**
- **25, avenue Jean-Jaurès**
- **06 25 31 91 11**
- **Du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h**
- **www.tapissierchristinedelval.com**

Boulangerie

Un artisan qui fait Sensation

Salah Belesi compte bien faire de sa boulangerie pâtisserie une référence dans le quartier. Son père, boulanger depuis plus de 30 ans, est chaque jour dès l'aube devant son fournil. *« La Sensation est une baguette qui fait appel à tous les sens,* explique Salah. *Croustillante, décorée d'un seul côté par de la semoule, elle sent le levain noir, sa texture est alvéolée et souple »*. Le jeune homme propose également des baguettes dites Craquantes, résultats d'un mélange de farines, ou des pains italiens, appréciés des clients déjà fidèles. Dès les premiers rayons printaniers, Salah installera une terrasse pour permettre de déguster à l'abri du vent et de la circulation un expresso, un café gourmet à la crème brulée ou au tiramisu, un latte macchiato caramel ou l'un des nombreux chocolats chauds inscrits à la carte. Pour l'accompagner, le client aura le choix entre les pâtisseries présentées. Mais si l'assortiment est quelque peu restreint, c'est avant tout à cause d'un manque de place. Il ne faut donc pas hésiter à passer commande ! ■

- **Au bon pain du Pré**
- **32, avenue du Belvédère**
- **06 28 52 42 62**
- **Du samedi au jeudi, de 7h à 21h**

ET AUSSI

ACAP

Plus de 150 habitants ont participé au loto de l'Association des Commerçants et Artisans du Pré du 20 novembre. Téléviseur, vélo, ordinateur, appareil photo… De nombreux lots ont ainsi été distribués tout l'après-midi. Un couple a même remporté un voyage de quatre jours à Barcelone !

RAPPEL

➔ Plus que quelques jours pour voter pour sa vitrine préférée ! Les bulletins de participation et la liste des lieux de vote sont disponibles chez les commerçants participants. L'habitant tiré au sort sera prévenu par courrier après le 19 janvier.

Changement de propriétaires

➔ Soleil discount est devenu à la rentrée **Sun Smile,** avec un nouveau gérant à sa tête. Foued Mazni met à disposition de ses clients des machines de bronzage avec différents niveaux d'intensité et un service de blanchiment des dents. Centre commercial Babylone, 5/15 avenue Faidherbe, ouvert 7jours/7, de 10h à 20h.

➔ **Pré Saint-Gervais Service,** le pressing situé 71, rue André-Joineau, a été repris début novembre par Michel Zagbi. En plus du nettoyage à sec, l'établissement propose désormais un service de retoucherie et de blanchisserie/teinturerie. Du lundi au samedi, 8h30-12h30 et 13h30-19h (fermeture le samedi à 15h).

Majorité

Groupe des élus socialistes, personnalités et radicaux

En ce début d'année, le groupe des élus socialistes, personnalités et radicaux, forme le vœu que la solidarité soit placée au cœur du débat démocratique de 2012.

Dans un contexte économique alarmant, de remise en cause du pacte social national, nous souhaitons que les politiques de solidarité - le bien vivre partout en France - constituent l'objet principal des discussions préalables aux élections présidentielles, des 22 avril et 6 mai 2012, et législatives, des 10 et 17 juin.

Car aujourd'hui, alors que les conséquences de la crise sont aggravées par la multiplication des coupes budgétaires, un service public solide, universel et républicain, apparaît plus que jamais indispensable pour nos concitoyens.

Nous en sommes convaincus, ce n'est qu'au travers de politiques de solidarité ambitieuses que notre pays pourra mettre en place le réel bouclier social dont les Français ont besoin.

Au Pré Saint-Gervais, nous avons depuis longtemps fait le choix d'une solidarité de proximité, transversale, qui s'exprime dans l'ensemble de nos projets. Ainsi, nous avons par exemple mis en application une réforme du quotient familial dans les domaines scolaire, périscolaire, et récemment, pour les séjours de vacances. Concrètement pour ces derniers, cela signifie que tout en garantissant la qualité et la diversité des séjours, et en préservant en priorité les tranches les plus faibles, des tarifs plus justes et progressifs sont appliqués aux familles en fonction de leurs ressources.

Le groupe des élus socialistes, personnalités et radicaux formule le vœu que 2012 soit une année plus favorable au progrès social, qui remette la solidarité au cœur des politiques publiques nationales.
Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2012 !

Groupe des élus communistes et apparentés

Ensemble, imposons une autre économie.

La gestion de la crise en Europe s'accompagne de la mise en place d'un mode de « gouvernance » ou « nouvelle façon de gouverner » de plus en plus autoritaire. Le « couple franco-allemand » marque l'émergence d'une élite constituée de quelques décideurs politiques et économiques.

Les principes néolibéraux demeurent inscrits dans le marbre de cette « nouvelle gouvernance européenne » qualifiée de « post-démocratique ». Le remplacement des gouvernements nés du suffrage universel par des « gouvernements d'experts » comme en Grèce ou en Italie dont l'objectif est d'imposer l'austérité et de rassurer les marchés est une expression concrète de cette logique.

Dès 2005, le non-respect des votes majoritaires lors des référendums en France et aux Pays-Bas, puis en Irlande avait constitué une sérieuse alerte. Le capitalisme financiarisé voit s'opposer le pouvoir économique à ce qui reste des pouvoirs politiques dans les pays européens. La démocratie a perdu beaucoup de terrain au cours de ces dernières années.

À l'échelle des communes, départements et régions ; la réforme territoriale imposée par le gouvernement constitue aussi une atteinte à la démocratie locale.
La défense de ce qui subsiste des acquis sociaux et démocratiques reste, certes, d'actualité mais ne peut suffire. La transition vers une autre économie doit être à l'ordre du jour des échéances électorales de 2012.

La démocratie économique doit exprimer une nouvelle ambition et concrétiser la volonté de se réapproprier le pouvoir politique face aux grandes puissances économiques. Il s'agit de changer les finalités de l'économie vers la satisfaction des besoins humains et écologiques et d'imposer une répartition des richesses et des pouvoirs en faveur du travail et non du capital.

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de PréVoir. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

Opposition

Groupe à Gauche Autrement

Présents !

Nos excuses à « *docteurmilie* », mais nous allons piller son blog. Cette jeune généraliste de Seine-St-Denis a eu la bonne idée de rendre publique son expérience en matière d'arrêts de travail. Nous aurions bien du mal à dire les choses de façon plus convaincante :

« moi, au quotidien, je me bats avec les gens pour les arrêts de travail, mais pour qu'ils les acceptent ! Et la plupart du temps je perds. C'est fou ça, mais les gens sont un peu irresponsables avec leur santé : ils refusent les arrêts quitte à mettre celle-ci en péril ! ».

Et la jeune médecin d'énumérer : cette gardienne qui s'est obstinée à rester au travail malgré une tendinite au coude, et qui a fini par se rompre le ligament ; ce livreur qui a demandé que son arrêt ne dépasse pas deux jours, malgré un grave problème d'épaule, afin de ne pas laisser ses collègues dans l'embarras ; cette femme déprimée, et souffrant d'une angine, qui refuse les arrêts, pour raisons financières *(« trois jours de carence, cela fait 10 %, quand on est au Smic c'est énorme »)* ; cette serveuse souffrant d'une maladie virale, qui retourne au travail parce qu'il n'y a personne pour la remplacer…

Chère madame « docteurmilie », mille fois d'accord avec vous. Et maintenant, de deux choses l'une : ou bien ces gouvernants, président Sarkozy en tête, qui prétendent faire de la chasse aux « fraudeurs » une priorité pour les finances publiques, n'ont aucune idée de la vraie vie ; ou bien ils savent à quoi s'en tenir, et traitent cela par le mépris, avec l'espoir de glaner quelques voix chez des mécontents. Dans le premier cas c'est effarant. Dans le deuxième, plus probable hélas, c'est carrément détestable.

Groupe UMP

Les élus UMP du Conseil Municipal du Pré Saint Gervais vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2012. Puisse cette année nouvelle vous apporter ainsi qu'à vos familles et à vos proches, santé, joie et prospérité.

Nul n'ignore que 2012 sera une grande année électorale. Le mandat du Président de la République et ceux des députés seront renouvelés. Puisse le résultat des urnes apporter aux Français en général et à nous GERVAISIENS en particulier l'espoir d'une vie meilleure dans le cadre d'efforts consentis par tous pour que chacun ait le sentiment d'une harmonie retrouvée dans ses conditions de vie.

Comme d'habitude, beaucoup de candidats promettront monts et merveilles sans effort.
Écouterons-nous le chant des sirènes de ces démagogues ?

Il est certain que les réalistes et les crédibles ne pourront évoquer, comme CHURCHILL, que « du sang, de la sueur et des larmes » en essayant par leur expérience qu'ils soient les moins amères possibles (demandons à nos voisins et amis allemands quelle fut l'ampleur de leurs efforts lors de la réunification). C'est beaucoup plus difficile à « vendre » que des promesses tous azimuts des grands YAKA et YAURAKA que nous connaissons tous.

2012 ne sera surement pas facile mais une nouvelle fois pour conclure BONNE ANNEE à toutes les GERVAISIENNES et à tous les GERVAISIENS.

Raphaël Scialom, conseiller municipal d'opposition

En réformant le dispositif du tarif du quotient familial, l'objectif de solidarité de la majorité municipale était louable.
Mais il s'avère qu'il pénalise une tranche importante des Gervaisiens qui participent à la vie associative : les retraités avec une haute pension et les jeunes actifs.
On sait que ces catégories sont autant touchées par la crise que les plus modestes. Leur revenue stagnant, ils ont donc du mal à acquitter les paliers les plus hauts.
En procédant ainsi il y a un risque de perte de la vocation de mixité du tissu associatif.

Roger et André Caillou

Ces frères qui ont dit « non » dès juin 1940

Le devoir de mémoire reste vivace au Pré Saint-Gervais. En octobre, deux frères gervaisiens ont fait l'objet d'une commémoration à l'école Anatole-France.

© Annie Caillou

Pour la cérémonie, les écoliers avaient travaillé sur la biographie des frères Caillou : André, né en 1920, et Roger, venu au monde deux ans plus tard, passent leurs certificats d'études dans les années trente à Anatole-France. Munis de ce diplôme, ils réfléchissent sans doute à leurs futures carrières. Mais l'annonce de l'entrée en guerre de la France le 3 septembre 1939 change leurs projets d'avenir.

Deux carrières différentes mais une même idéologie

À 19 ans, André s'enrôle dans l'armée pour combattre l'Allemagne. Mais quand la France signe l'Armistice en juin 1940, André est démobilisé. Il entre alors dans la police pour agir de l'intérieur pour des réseaux de résistants. Roger, lui, s'engage chez les sapeurs-pompiers de Paris tout en menant de front ses actions clandestines.

Dès 1941, il est demandé aux forces de police d'aider dans la mise en œuvre de la Solution finale nazie. La Gestapo pense que si elle recense elle-même les juifs et les rassemble dans des camps de concentration, la population française se rebellera massivement. Inspecteur de police, André Caillou est chargé de l'arrestation de familles juives.

Des risques considérables

De nombreuses fois, André pose les scellés sur les appartements visités, pendant que ses occupants s'enfuient. Thérèse Rabaud n'a pas 20 ans quand André frappe à sa porte. *« Cet inspecteur nous a évité la détention et peut être la déportation. Nous avons su après qu'André Caillou était engagé dans un mouvement de résistance et avait sauvé plusieurs personnes* ».* Parallèlement, il recrute des résistants à Vincennes, Noisy-le-Sec et dans le XVIII[e] arrondissement et leur fournit de faux papiers.

En juin 1943, Roger décide de quitter son régiment pour rejoindre les Forces Françaises Libres. Le 23 juin il reçoit des mains de son supérieur un certificat de bonne conduite *« tout le temps qu'il est resté sous les drapeaux et a constamment servi avec honneur et fidélité »*. Mais, sept jours plus tard, le sapeur-pompier est arrêté à Bayonne alors qu'il fait route vers l'Afrique du Nord. Il est déporté le 29 octobre au camp de concentration de Bergen-Belsen.

La capture de son frère ne fait que renforcer la détermination d'André. Malgré son statut au sein de la police, il prend des risques considérables pour récolter et transmettre des renseignements sur les opérations de la police allemande. Il assure le transit dans Paris d'aviateurs alliés et collabore à de nombreuses missions de sabotage. Le 19 août 1944, André attaque seul un camion SS et tue cinq officiers nazis. Enfin, après avoir contribué à la préparation de l'insurrection de la Préfecture de police, il combat aux côtés de ses camarades et participe à la libération de Paris.

Des hommages en nombre

Malheureusement, Roger Caillou meurt le 20 février 1945, deux mois seulement avant la libération de Bergen-Belsen par les troupes britanniques. Il est décoré à titre posthume de la Croix de guerre avec palme, de la Médaille de la résistance et de la Médaille militaire. André est distingué quant à lui dès la sortie de la guerre par de nombreuses récompenses : Médaille d'honneur de la police Française, Croix d'honneur du mérite franco-britannique, Médaille militaire, Croix du combattant volontaire, Croix du combattant, Médaille de la résistance, Croix du combattant volontaire de la résistance et Croix de guerre avec palme. En 2002, son nom est gravé sur le mur des Justes des nations au mémorial Yad Vashem à Jérusalem pour avoir sauvé de nombreuses familles juives. André s'éteint le 4 juillet 2003 et repose au cimetière du Pré Saint-Gervais. Son frère et lui incarnaient le meilleur de l'humanité. Chaque jour, ils servent désormais d'exemple aux générations futures qui passent devant la plaque apposée sur l'école Anatole-France. ■

* Georges-Marc Benamou, *Les rebelles de l'an 40*, éditions Robert Laffont, 2010

Gérard Cosme
Maire du Pré Saint-Gervais,
1er vice-président d'Est Ensemble
reçoit sur rendez-vous au 01 49 42 70 08
le.maire@villedupre.fr

ALLÔ MONSIEUR LE MAIRE
01 49 42 70 27
Prochains rendez-vous, dès 18h30 :
jeudi 12 janvier 2012
jeudi 16 février 2012

CONSEIL MUNICIPAL
Prochaine date :
lundi 13 février

ADJOINTS AU MAIRE
Rendez-vous au 01 49 42 70 08
ou 01 49 42 73 03

Martine Legrand
Culture - Vie associative

Jean-Luc Decobert
Finances - Communication

Julien Renault
Action sociale - Santé - Handicap
Logement

Anna Angeli
Éducation - Centres de loisirs
Politique de la ville

Nicole Régnier
Sport - Jeunesse

Saïd Sadaoui
Démocratie locale - État-civil

Dunia Mutabesha
Personnes âgées
Développement durable

Mathias Ott
Urbanisme - Habitat

Denis Baillon
Cadre de vie - Circulation - Travaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS
Edgard Aberlé
Sécurité - Jumelage

Charles Amara
Vie économique

Gisèle Borsellino
Petite enfance

Georges Incerti Formentini
Insertion - Emploi

Claude Bartolone
Président du Conseil général, Député de la Seine-Saint-Denis, reçoit le 13 janvier et 10 février 2012, de 16 h à 19 h, en mairie du Pré Saint-Gervais.
Tél. le matin au 01 49 42 73 00

Martine Legrand
Conseillère régionale d'Île-de-France, reçoit sur rendez-vous au 01 49 42 73 03 en mairie du Pré Saint-Gervais.

Daniel Guiraud
Vice-président du Conseil général, reçoit le 6 janvier 2012 et le 3 février 2012, de 16 h à 17 h 30, en mairie du Pré Saint-Gervais

ADRESSES UTILES

État-civil et élections
▶ Service des affaires générales
84 bis, rue André-Joineau
Entrée : 1, rue Émile-Augier
01 49 42 73 00

ASVP-Stationnement
▶ Service ASVP-Stationnement
89, rue André-Joineau
01 49 42 48 77

Éducation
▶ Service Éducation
5, place du Général-Leclerc
01 49 42 73 58

▶ Centres de loisirs
5, place du Général-Leclerc
01 49 42 48 48

Jeunesse et sport
▶ Service Jeunesse
23, rue Jules-Jacquemin
01 49 42 48 53

▶ Service des Sports
21, rue Jules-Jacquemin
01 49 42 70 28 ou
01 49 42 70 20

Culture loisirs
▶ Service Culture
3, place Anatole-France
01 49 42 73 62

▶ Maison des associations gervaisiennes (MAG)
3, place Anatole-France
01 49 42 73 78

▶ Bibliothèque municipale François-Mitterrand
46, avenue Jean-Jaurès
01 48 44 69 96

▶ École de Musique du Pré
3, place Anatole-France
01 49 42 73 97

Propreté
▶ Service Environnement
01 49 42 73 98

▶ Service du Tri sélectif
01 49 42 73 53
Centre technique municipal
85, rue André-Joineau

Encombrants
▶ Propreté : 0 800 09 33 10
Enlèvement les jeudis (appelez le lundi ou mardi de 9 heures à 16h30)

▶ Déchetterie
62, rue Anatole-France
93 230 Romainville
01 48 96 94 60

Emploi
▶ Mission locale de la Lyr
antenne du Pré
23, rue Jules-Jacquemin
01 49 42 48 53

▶ Pôle Emploi
32, rue Delizy
93500 Pantin
Tél. : 39 49

Logement
▶ Office départemental de l'habitat à loyer modéré (ODHLM),
antenne du Pré
16, rue Anatole-France
01 48 10 36 50

Santé
▶ Centre de Sécurité sociale
33, avenue Jean-Jaurès
Tél. : 36 46, lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14 heures à 17 heures

▶ Caisse régionale d'assurance-maladie d'Île-de-France (CRAMIF)
63, rue de Paris
01 48 11 39 10

▶ Centre de protection maternelle et infantile (PMI)
14, rue Danton
01 48 44 91 36

Social
▶ Pôle Social (CCAS et Médecine scolaire)
1, rue Émile-Augier
01 49 42 70 03

▶ Point d'accès au droit
53, rue André-Joineau
Rendez-vous au
01 41 71 21 29

▶ Caisse d'allocations familiales (CAF)
15-17, rue J.P.-Timbaud
93110 Rosny-sous-Bois
0 820 25 9 310

Solidarité
▶ Service social départemental de polyvalence
63, rue de Paris
01 48 44 28 17

▶ Foyer Emmaüs-Prost
40-42, avenue Jean-Jaurès
01 48 43 83 82

▶ Les Restos du Cœur
32-34, rue Béranger
01 48 43 59 48

▶ Solitud'Écoute
08 00 47 47 88

2012 ENSEMBLE

366 JOURS POUR CONTINUER À FAIRE AVANCER NOS PROJETS

Gérard Cosme et la Municipalité vous souhaitent une

BELLE ANNÉE AU PRÉ SAINT-GERVAIS

Création graphique : frederic b.com

VILLE DU Pré Saint-Gervais